



Mardi 10 juin, à Nogent en Haute Marne, Mélanie, AED, assistante d'Education au collège Françoise Dolto, a été poignardée par un élève. Notre collègue est décédée de ses blessures. Notre organisation syndicale et la fédération des parents d'élèves, adressent leurs condoléances et leur soutien à sa famille, ses proches et aux collègues de l'établissement.

L'assassinat de notre collègue AED confirme que les mesures de « *dissuasion, sanction* » que les ministres Borne et Retailleau appelaient à mettre en place le 26 mars dernier au moyen de « *contrôles aléatoires aux abords des établissements scolaires par les forces de sécurité intérieure sous l'autorité des parquets et en relation étroite avec la communauté éducative* », ne sont pas la réponse appropriée aux conditions dégradées dans lesquelles sont placés nombre de personnels et d'élèves.

Elles le sont d'autant moins que les personnels de direction et de vie scolaire n'ont pas vocation à être les supplétifs des forces de l'ordre. Ce n'est pas leur rôle et leur mise à contribution lors de ces fouilles de sacs est susceptible de les mettre en danger, comme elle met en danger la jeunesse.

Dans ce contexte de surenchère répressive, Olivier Richefou, président du conseil départemental de la Mayenne annonce l'installation de caméras de vidéosurveillance aux abords des collèges du département, en déplorant le « manque de moyens consacrés à la santé mentale des jeunes ».

Comment ne pas faire le lien avec la situation catastrophique du manque de moyens, dans la santé, en pédopsychiatrie, dans le social et le médico-social ?

Les faits de violence à l'école sont une réalité, et les réponses concrètes doivent être apportées. Ces réponses, ce ne sont pas uniquement des formations à la détection des signaux faibles lorsqu'un jeune ne va pas bien. Ces réponses, ce sont surtout des moyens pour l'école, ce sont des dotations suffisantes en personnels pour répondre à tous les besoins (PsyEN, infirmières, AED, AESH, enseignants, CPE, Chefs d'établissements, administratifs...)

Ce drame terrible met au jour à quel point les AED sont en première ligne dans les établissements scolaires, alors que ces personnels sont maintenus dans la précarité par leur employeur, l'Éducation nationale.

Nos organisations FNEC-FP FO 53 et FCPE 53 ne veulent pas d'une surenchère de mesures répressives contre les élèves, mais le respect des statuts et des missions, l'annulation des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires.

Les personnels de l'Education Nationale et les parents d'élèves sont en colère. Pour protéger l'Ecole publique, ses personnels et ses élèves, l'urgence ne peut être d'« engager la baisse du nombre de fonctionnaires » comme le préconise le ministre de l'Economie, Eric Lombard, afin de trouver 40 milliards d'euros d'économies et d'« avoir des fonds pour la Défense », l'urgence c'est de répondre sans attendre aux revendications.

A Laval, le 11/06/2025